

Le Québec doit rapidement se préparer aux impacts de la légalisation du cannabis

Montréal, 13 avril 2017 – À l’aube du dépôt d’un projet de loi sur la légalisation du cannabis par le Gouvernement fédéral, l’Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) se dit préoccupée des impacts de cette législation sur le plan de la santé et de la sécurité publique. Bien que favorable au principe de légalisation du cannabis, l’AIDQ est d’avis que les provinces, qui auront le mandat de mise en œuvre du projet de loi, ne sont pas prêtes à faire face aux différents impacts entourant l’accès plus libre à la marijuana. D’un point de vue de santé publique, un plus grand nombre de personnes pourraient consommer du cannabis et en subir des méfaits. C’est pourquoi, selon la directrice générale de l’AIDQ, Lisa Massicotte : « il est urgent que le Gouvernement du Québec, et plus particulièrement le ministère de la Santé et des Services sociaux, mette en place un forum de discussion et de concertation réunissant les experts et les organismes en soutien à l’intervention, afin de se préparer adéquatement à l’adoption de ce projet de loi ».

L’AIDQ a déjà commencé à réfléchir aux impacts de la légalisation du cannabis et à échanger avec ses partenaires du réseau de la dépendance sur les éventuels impacts de cette législation sur la santé et la sécurité des populations, notamment auprès des jeunes. Par le biais de son Forum des partenaires, des échanges ont déjà commencé et se poursuivront tout au long de l’année, de manière à concerter les efforts des différents acteurs sur le terrain. De son côté, l’AIDQ a mis en place un chantier réunissant différents acteurs de première ligne, afin d’élaborer une boîte à outils en soutien à la prévention sélective et à l’intervention précoce, dans laquelle une section portera spécifiquement sur la consommation de cannabis. Selon la directrice générale de l’AIDQ : « les efforts consentis par l’AIDQ et d’autres acteurs du réseau de la santé et des services sociaux pour mieux outiller les intervenants œuvrant dans le champ de la prévention, de la réduction des méfaits et du traitement devraient être mieux soutenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et mieux coordonnés ». L’AIDQ attend que le MSSS assume un plus grand leadership et travaille étroitement avec les acteurs du terrain dont la mission est de soutenir l’intervention.



L'AIDQ est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de soutenir l'intervention selon deux axes : le développement des compétences et la mise en commun des expertises. Ses membres, importants contributeurs pour une société en santé, sont soit des organismes soit des individus en provenance du réseau public, communautaire ou privé. L'AIDQ fait de la promotion des approches probantes et reconnues, une priorité.

À propos de l'AIDQ

L'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) a été officiellement créée le 1^{er} décembre 2015 et est le fruit du regroupement de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec et de l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec. L'AIDQ a pour mission de valoriser et de soutenir l'intervention dans la prévention, le traitement et la réinsertion sociale des personnes aux prises avec une dépendance ou à risque de le devenir. Elle centre principalement son action sur le développement et le maintien des compétences des intervenants en dépendance, peu importe leur milieu d'intervention.

- 30 -

Source : Lisa Massicotte
lmassicotte@aidq.org
514 287-9625
www.aidq.org

